



DECRET

**NOUS, JEAN-LUC GARIN, PAR LA GRACE DE DIEU ET L'AUTORITE DU SIEGE
APOSTOLIQUE, EVEQUE DE SAINT-CLAUDE ;**

Considérant que les circonstances de lieux, des éléments d'ordre sociologique et pastoral invitent à revoir l'organisation territoriale du diocèse, avec comme objectif l'intégration des activités des ministres ordonnés dans une pastorale d'ensemble ;

Considérant les nécessités pastorales du Doyenné du Nord-Jura,

Vu les normes du Code de droit canonique en particulier le canon 515 § 2 ;

Ayant entendu le Conseil Presbytéral à ce sujet lors de sa séance du 14 novembre 2024,

Ayant consulté l'Abbé Patrick Gorce, Curé des paroisses concernées,

DECRETONS

- L'érection de la paroisse

NOTRE-DAME DE SERRE ET CHAUX

Ladite paroisse sera constituée par le regroupement de la paroisse Saint-Eloi, de la paroisse Saint-Bernard, la paroisse Sainte-Marie-des-Anges ; la paroisse Saints-Pierre-Etienne, la paroisse Les-Rives-du-Doubs et de la paroisse Notre-Dame-du-Mont-Guérin

Par conséquent, cette nouvelle paroisse comprendra les communes de :

Fraisans, Salans, Courtefontaine, Dampierre, Evans, Rans, Monteplaine, Ranchot, Gendrey, Louvatange, Romain, Ougney, Pagney, Rouffange, Saligney, Taxenne, Vitreux, Lavans-lès-Dole, Auxange, Malange, Sermange, Vriange, Amange, Serre-les-Moulières, Lavangeot, Romange, Orchamps, La Barre, Etrepigny, La Bretenière, Plumont, Our, Falletans, Rochefort-sur-Nenon, Eclans-Nenon, Audelange, Châtenois, Dammartin-Marpain, Thervay, Champagny, Mutigney, Brans, Moisse, Offlanges, Pointre, Chevigny, Frasné-les-Meuilières, Montmirey-la-Ville, Montmirey-le-Château, Peintre, Menotey, Gredisans, Rainans.

- La nouvelle paroisse est placée sous le patronage de :

**Notre-Dame en son assomption
dont la fête est le 15 août.**

Le présent décret prendra effet rétroactivement à compter du 1^{er} janvier 2025.

Nonobstant toutes choses contraires.

Donné à Poligny en trois exemplaires originaux,
Le vingt trois janvier deux mil vingt cinq,
sous Notre seing et Notre sceau et avec le contreseing de Notre Chancelier.

Monseigneur Jean-Luc Garin
Evêque de Saint-Claude



Abbé William Goyard
Chancelier

A handwritten signature in black ink, appearing to be "W. Goyard", written in a cursive style.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Jean-Luc Garin", written in a cursive style.